LE TESTAMENT
DE
L'ARISTOCRATIE
MOURANTE.

Depoſuit Potentes de ſede,
& exaltavit humiles.
Pſ. 109.

1790.



LE TESTAMENT

DE L'ARISTOCRATIE

MOURANTE.

J'AI foutenu aſſez long-temps un combat inégal. La victoire perfide dans ſes jeux, a ſemblé me ſourire quelquefois; mais elle m'a cruellement trompée. Je ſens que les droits des Peuples ſont impreſcriptibles; je ſuis vaincue & j'expire.

Que mes derniers momens que j'avais cru plus éloignés, ſoient conſacrés à la déclaration de mes torts, & à l'expreſſion de mes dernières volontés. Couronnons du moins, par un acte utile, tous les actes injuſtes que m'a ſuggéré l'envie de conſerver un pouvoir qui n'eſt plus.

O vous, mes enfans! dont je déplore l'aveuglement, en vous chériſſant encore; & vous, nobles adverſaires dont je reconnais aujourd'hui la généroſité, venez tous m'entendre. La vérité m'échappera; les diſcours des mourans ne s'en éloignent jamais.

C'eſt envers LOUIS XVI que je dois acquitter ma première dette. Si la meſure de mes torts eſt la meſure de mon obligation, elle eſt immenſe. Feindre d'augmenter ſa puiſſance, pour

la lui ravir ; attacher à sa couronne quelques rayons de plus, pour en faire réjaillir tout l'éclat sur mes plus chers favoris ; noircir ses intentions bienfaisantes, pour déguiser la perversité de mes machinations ; accabler le Peuple du poids de tous les fléaux, & lui présenter le Monarque comme l'auteur de toutes ses infortunes ; dévorer la substance du royaume, & rejeter sur l'insouciance du Prince la masse des plus effrayantes dilapidations ; tels sont les forfaits inouis dont je dois m'accuser. J'ai plus fait encore. Ce sentiment inné chez le Français & qui le caractérise, son amour pour son Roi, c'est moi qui l'ai affaibli dans le cœur de tous ses sujets ; je l'ai presque anéanti, & j'ai poussé ce Peuple jusqu'à désirer un autre Prince sur le trône.

O LOUIS, combien je t'ai calomnié ! Vous le savez, augustes Représentans de la Nation, vous qui avez souvent approché de sa personne royale, vous qui avez été à portée de connaître ses vues paternelles, vous qui lui avez ouvert un asile dans votre sein, pendant ces orages formidables que je prenais soin de former dans les jours de ma malice ; vous savez combien de traits j'ai employé pour faire méconnaître à la nation le mérite de son digne chef. Je n'ai pu vous éblouir ; vous l'avez apprécié vous-mêmes, & dévançant les vœux d'un Peuple qui a rougi de l'erreur dont j'avais vainement épaissi le bandeau sur ses yeux, vous lui avez rendu justice en ce jour à jamais mémorable, où, par un décret solennel, vous l'avez proclamé le *Restaurateur de la liberté Française.* LOUIS est immortalisé par ce décret. La flatterie qui environne le trône, & qui en souille toutes les avenues, n'a pu se glisser dans l'Assemblée

nationale, les expreſſions de la reconnaiſſance n'ont pas été proférées par la vile adulation, & les coopérateurs du grand ouvrage de la régénération publique ne peuvent avoir commencé leur miniſtère par un trait d'eſclavage.

Que me reſte-t-il donc à faire pour mettre déſormais la mémoire du Roi à l'abri de toute atteinte? C'eſt d'ajouter à la juſtice que je ſuis forcé de lui rendre, un ſouhait que les circonſtances doivent inſpirer à tous les amans de la patrie. LOUIS a déjà la bonté du Grand Henri; qu'il en ait la fermeté. Cette vertu qui tient au caractère eſt le plus utile inſtrument des Rois, & Louis peut l'acquérir au moment où mon ſouffle infecté ne ternira plus ſon palais de ſa fumée contagieuſe.

ANTOINETTE, aveugle Reine, toi qui ne regardais le royaume Français que comme le vaſte théâtre de tes fureurs, qui voulais autant de victimes que tu comptais de ſujets, un pouvoir inconnu vient d'enchaîner mon bras, je ne peux plus te ſervir, & tu ceſſes de m'être utile. Ta haine pour un Peuple que tu dus adopter en t'uniſſant à ſon Roi; ta haine me préparait les fers que je voulais impoſer à vingt-quatre millions d'hommes. Aujourd'hui elle eſt impuiſſante, & ſes effets ne peuvent plus tourner que contre toi-même. Ce ſont maintenant des conſeils que je te dois, au défaut des armes que mes mains affaiblies ont laiſſé tomber. Deviens digne de l'époux que t'ont donné tes heureux deſtins; que ſa gloire ſoit la tienne; que ſon Peuple ceſſe de t'être étranger; & ſi tu ne peux atteindre aux perfections qui font la grande Reine, ſois au moins citoyenne. Si tu parviens à mériter ce titre, il peut encore effacer tous les titres odieux que la poſtérité

t'apprête, & ton nom s'entendra prononcer encore avec une touchante ſenſibilité

Mais ſi ta haine invétérée ſurvit aux moyens qui t'échappent ; ſi, en me perdant, tu conſerves encore le vain eſp ir de marquer ta vengeance contre un Peuple innocent, par des forfaits nouveaux, tremble de l'arrêt que va prononcer ma bouche défaillante. Que les ombres enſanglantées des Foulons, des Berthiers, &c. deviennent des Furies vengereſſes qui pourſuivent par-tout tes pas ; que ces têtes mutilées, victimes de leur dévouement à tes ordres ſacrilèges, ſoient toujours préſentes à tes regards ; que ces objets dégoûtans s'aſſeyent avec toi ſur le trône, & que le ſang rendant ſes marches gliſſantes te faſſe craindre d'y rencontrer ta chûte.

Prince fugitif, dont la naiſſance, ſi l'hiſtoire ne rougit pas de s'occuper de toi, ſera marquée dans les faſtes de la monarchie comme une époque fatale au repos de la France ; complice inſenſé des excès monſtrueux d'une femme implacable en ſa furie, diſſipateur effréné des richeſſes publiques ; quel pouvait être ton projet ? Quel eſpoir pouvait te promettre le bouleverſement général que t'inſpirait un génie ſéditieux ? Quand par tes ſoins, des bains de ſang, & de ſang Français auraient été offerts à la cruelle Allemande qui te guidait, quelle récompenſe digne de faire oublier de ſi grands forfaits, pouvait-elle te préſenter ? O Prince infortuné ! ſi quelquefois tu t'étais agenouillé ſur la tombe de ton père, ſi t'environnant de ſon ombre ſacrée, le bonheur des Français eût été l'objet de tes méditations, l'exécration publique ne péſerait pas aujourd'hui ſur ta tête. Mais c'en eſt aſſez, tu t'es rendu juſtice en allant mendier un aſile

dans une terre étrangère; tu t'es d'avance emparé du legs que je te deftinais; je te le confirme : le fein de la France t'eft fermé pour toujours.

Clergé françois, qui prétends former dans la Nation une Nation féparée, dont le royaume n'eft pas de ce monde, felon ton divin Inftituteur, & qui cependant accumules fur ta tête toutes les richeffes de ce monde ; qui fais retentir nos chaires des exhortations les plus vives au renoncement de toutes chofes, & dont le plus ferme projet eft de ne renoncer à rien ; qui mefures la dignité de ton caractère, non fur les fonctions vraiment honorables qu'il t'impofe, mais fur les revenus immenfes qu'il te procure; qui es fait pour vivre dans la retraite, à l'ombre des autels, & qui étales ton impudente nullité dans les cercles les plus répandus, ou fur les chars les plus brillans ; qui devrais, avec humilité, adreffer à ton Dieu les prières les plus ferventes pour le falut de la France, & qui fomentes les divifions de fes enfans ; qui ne devrais renfermer dans ton fein que des Miniftres de paix, & qui ne préfentes, en ce moment, qu'un féminaire où la difcorde choifit fes agens les plus fidelles : malheureux Clergé, ton règne eft fini avec le mien ; & lorfque je fais mes adieux, les tiens ne doivent pas être différés.

Quel eft celui d'entre vous, aveugles Eccléfiés, qui dans l'affemblée préliminaire tenue à Romans pour la formation des Etats de Dauphiné, tandis que la Nobleffe de cette province renonçait généreufement à l'exemption de la preftation pécuniaire fubftituée à la corvée pour les grands chemins ; quel eft celui d'entre vous qui s'écria qu'il fallait exhiber le titre fur lequel fe fondait la Commune, pour réclamer que cette

imposition fût également supportée par les trois Ordres ? Il se couvrit, celui-là, de ridicule & de mépris, & son nom devait avec infamie passer à la postérité. Mais convenez tous qu'il ne fut que votre organe, & qu'il ne se chargea de plus que vous, dans cette occasion, que de la honte d'être votre interprète.

Vous connaissez déjà le lot que je veux vous laisser, & je n'aurais pas même besoin de l'exprimer, si vous vouliez vous rendre justice. Mon bras ne saurait vous soutenir ; il faut tomber quand je succombe. Rentrez dans la profondeur de vos temples par vous trop désertés ; faites descendre sur les peuples les bénédictions du ciel ; c'en est un assez beau que d'être, auprès du maître du tonnerre, les protecteurs des faibles humains, & c'est encore le vôtre.

Noblesse française, dont les veines sont remplies du plus pur sang de l'univers, sans doute tu vas perdre, dans le coup qui m'assassine, quelques prérogatives, quelques rayons d'une splendeur usurpée ; mais par combien de véritables droits tu vas racheter cette perte ! Qu'il sera glorieux, pour de vrais Nobles, de contribuer avec le plébéïen aux charges publiques ! Quelle volupté, pour des hommes généreux, de répandre à la fois & leur sang & leur or sur les autels de la Patrie ! C'est ainsi que l'héroïsme deviendra leur état habituel. Que la Noblesse ne prétende pas que l'égalité des impôts est l'anéantissement de la barrière qui la séparait de la Commune ; elle s'avilirait, si elle pouvait nourrir un moment une telle pensée. La contribution proportionnelle est un acte de justice qui ne saurait atteindre aux titres des Nobles. Ils demeureront ce qu'ils étaient ; & les Plébéïens devenant plus heureux par la diminution de leurs

ſardeaux, ajouteront aux jouiſſances de la Nobleſſe, le ſentiment de la reconnaiſſance, qu'à l'envi tous les cœurs s'empreſſeront à lui vouer.

Je lègue aux Nobles qui s'élevèront aſſez pour apprécier le triomphe auquel ils ſont réſervés, la gloire impériſſable d'avoir porté la France au plus haut degré de ſplendeur auquel elle pouvait aſpirer : ils vivront éternellement dans la mémoire des générations futures. S'il eſt doux pour des guerriers intrépides de ſuſpendre à leurs lambris des trophées de leurs victoires, il eſt plus doux encore, pour des ames ſenſibles, de s'environner de l'amour de ſes ſemblables, & de n'entendre prononcer ſon nom qu'avec cette émotion délicieuſe qu'inſpirent des bienfaits ineſpérés.

Quelles bénédictions ne vous ſont pas dues, ô vous, Seigneurs bienfaiſans, qui n'avez pas attendu les déciſions des Repréſentans de la France, pour ſoulager vos vaſſaux de la taxe honteuſe & ſervile des droits perſonnels ! Vous avez été récompenſés de ce bienfait par les plus douces jouiſſances. Les perſonnes ne vous ont plus été aſſervies, mais vous avez conquis les cœurs. Vous n'avez plus vu vos vaſſaux ſe diſputer à qui ſerait le dernier à vous payer les tributs de l'eſclavage ; mais vous les avez vus, entrant dans une lutte plus honorable, vous demander à l'envi la préférence d'être employés gratuitement à votre ſervice. Vos hameaux, que dépeuplaient des droits de ſervitude attachés à la naiſſance, déjà plus rians, ſe couvrent d'habitations. En voyant les effets de la liberté, vous l'avez déſirée plus étendue encore, & le moment de la renaiſſance politique de la Nation a toujours formé votre plus ardent ſouhait.

Que le legs des Nobles qui prétendent survivre à leur Souveraine, bien différent de celui que méritent les vrais Nobles, les fasse à jamais trembler. Qu'on les voie, dans un Etat désormais uni dans toutes ses parties, former un corps séparé, sur lequel se réunissent avec le plus redoutable concert l'infamie & le mépris, la haine & l'exécration publique, le malheur & le désespoir.

Quel doit être ton sort, ô femme impérieuse! qui prends l'orgueil pour la noblesse, qui ne trouves ton bonheur que dans l'esclavage des vassaux que t'a soumis un contrat d'engagement, qui persécutes tous ceux qu'une vile prostitution n'a jamais fait courber devant toi; femme avide de tous les droits que tu ne saurais exercer, ennemie implacable des amateurs de la chasse & de la pêche, associée vorace des suppôts de la Maîtrise des eaux & forêts, quel doit être ton partage? Juge toi-même, & prononce.

Les discours forcenés que t'arrache la révolution qui s'opère sont consignés dans la mémoire de tes victimes. Tu crois que le Français n'a pas encore rompu les liens de la féodalité; tu espères que les droits personnels, que t'enlève un des décrets de l'Assemblée nationale, te seront bientôt rendus, par une de ces secousses terribles que mon bras a souvent données au mouvement de cet empire, & qu'alors armée des traits de la vengeance, tu viendras écraser des débiteurs qui n'auront commis d'autre crime que celui de t'avoir crue animée de l'esprit de la bienfaisance publique. Mais si je suis anéantie, si le pouvoir des fiefs tombe avec le mien, quel peut être ton espoir? Non, non, cesse de te flatter : tu vas retomber

dans la claſſe commune dont t'avait fait ſortir un bail contracté avec le Roi : ainſi dépouillée des objets qui nourriſſaient à la fois ton avarice & ta vanité, au lieu des adorations que tu exigeais des hommes enchaînés à ton char par des redevances que ſouvent ils ne pouvaient payer, tu les verras détournant la tête lorſque tu traverſeras ton village bourbeux ; & le croaſſement des crapauds de tes foſſés putrides formera ſeul le concert de bénédictions qui te ſeront adreſſées.

Mais c'eſt trop m'occuper de toi ; tu vas peut-être t'en croire plus importante, & j'aurai manqué mon but, celui de rabaiſſer ton petit orgueil.

Coloſſes énormes qui paraiſſiez inébranlables, deſpotes redoutés dans le ſein même de l'ariſtocratie; oppreſſeurs des Peuples que vous deviez défendre ; ennemis des impôts lorſque leur poids s'apprêtait à vous atteindre ; froids ſpectateurs de ces fléaux lorſqu'ils s'éloignaient de vos propriétés ; tyrans avides de nos adorations, qui aviez pour maxime d'écraſer l'homme doué d'aſſez d'énergie pour ne pas vous encenſer ; lâches perſécuteurs de l'innocence, lorſque ſon or ne coulait pas dans vos impures mains ; arbitres ignorans, injuſtes, paſſionnés de la fortune, de l'honneur & de la vie des hommes ; artiſans forcenés des chaînes dont la ſcience des fiefs avait ſu nous accabler ; *Parlemens*, en un mot, qu'êtes-vous devenus? Comme les géans de la fable vous voilà foudroyés. On a oſé contempler la baſe ſur laquelle vous étiez élevés, & cette baſe eſt tombée avec ce qu'elle ſoutenait. Grandeurs humaines ! tels ſont vos deſtins, lorſque vous êtes uſurpées.

Qu'on me permette ici une petite digreſſion ; elle ſervira d'ombre au tableau.

L'époque de l'édit qui anéantiſſait les Parlemens en les laiſſant ſubſiſter comme de vains fantômes, de vaines ombres de ce qu'ils avaient été, n'eſt pas encore bien éloignée, & l'on ſe rappellera long-temps le mois de mai 1788.

Mais ce qui n'eſt pas auſſi généralement connu, c'eſt que les membres des Parlemens, ſur-tout ceux de Grenoble, ſurent ſe procurer une liſte de ceux qui par leurs diſcours ou leurs actions ne craignirent pas de témoigner la part qu'ils prenaient à la deſtruction d'une force, dont les effets n'avaient jamais été favorables à la cauſe des Peuples, & ils vouèrent à ces hommes penſans, une haine éternelle.

Ils eurent bientôt l'occaſion d'exercer leur vengeance. La faibleſſe du miniſtère fut obligée de rendre aux Parlemens toute leur aurorité ; & l'on vit alors, pour la première fois, des revenans réunir, aux frayeurs qu'ils étaient en poſſeſſion d'exciter, la réalité des maux les plus affreux.

Ils s'empreſsèrent de juger les procès de ceux qu'ils avaient proſcrits de leurs cœurs. Leur cauſe ſouvent favorable fut barbarement ſacrifiée, & les derniers actes de juſtice de ces tyranniques revenans, ne furent que des actes inhumains de deſpotiſme & de vengeance.

Ils osèrent plus : la propriété ne fut pas reſpectée de leurs mains ſacriléges, & ils eurent la lâche audace d'arracher à des Citoyens qui, dans un temps plus heureux & peut-être prochain, feront entendre leurs réclamations, des portions de leurs propriétés, pour en faire

préfent à des raviffeurs fans droit, fans titre, fans action. Quel était le crime de ces malheureux propriétaires ? celui d'avoir cru le gouvernement plus ferme, celui de n'avoir pas cru aux revenans.

Je reviens à mes difpofitions dernières, & je lègue à ces odieux tyrans les eaux & la fange qu'elles roulent, dont ils ont privé le poffeffeur légitime ; je leur lègue les crapauds qui s'y nourriffent & les joncs qui les ombragent ; je leur lègue l'ombre des bois d nt ils ont dépouillé le véritable maître ; ils ne fauraient trop en couvrir leur turpitude ; je leur lègue enfin les tombeaux dans lefquels ils ont fait defcendre l'innocence condamnée, les pleurs qu'ont fait couler leurs innombrables injuftices & tous les tourmens du remords.

Et fi ces anciennes machines de Judicature confervent encore la manie de juger, je leur lègue à tous un rôle de Dandin dans la comédie des Plaideurs de Racine.

NECKER, vertueux NECKER ! Quoi ! ton nom eft prononcé par la bouche de l'Ariftocratie ! Les yeux des mourans changent donc de prunelles, & il eft donc vrai que le dernier jour de notre exiftence eft ordinairement un jour de juftice ! Je fuis forcée de louer mon plus mortel ennemi. De quel prix eft fon éloge lorfque c'eft moi qui l'entreprends !

Miniftre, qui peut-être effaces Sully à qui l'on te compare depuis long-temps, Miniftre Citoyen, que les perfécutions n'ont pu laffer, qu'une deftinée invincible attache au fort de la France, à qui l'amour du bien public a fu aplanir une route femée d'épines cruelles & de mortels dégoûts, que les calamités de la France n'ont fait lutter que plus courageufement

contre des dangers auſſi effrayans par leur eſpèce que par leur nombre, dont le cœur égale le génie, & dont la ſeule ambition eſt de faire préſent du bonheur, ou du moins d'une ſituation déſormais ſupportable, à vingt-quatre millions de Français; pourſuis à grands pas une carrière que doit couronner l'immortalité; laiſſe à tes pieds tes vils détracteurs, tes cenſeurs jaloux, meſurer ta hauteur & mourir de dépit de ne pouvoir y atteindre. Ils ont beau te haïr, leur haine ne peut égaler ta vertu. En vain la calomnie leur prête ſes traits; leurs diſcours envénimés ne ſauraient ternir tes ſuccès. La probité dans tout ſon éclat, réunie à toute la force du génie, peut ſeule inſpirer la confiance dont tu jouis, & fonder la renommée qui t'accompagne.

Je me tais & je baiſſe les yeux. Ta grandeur m'éblouit, & ſi je m'entretenais plus long-temps de toi, je ne pourrais achever. Il ne me reſte qu'à déſigner le partage que je te deſtine: c'eſt une ſtatue, non pas expoſée dans des lieux publics, dans les lieux où la décoration du luxe cauſe l'affluence des Peuples, mais placée dans les cœurs, dans des cœurs pleins de la plus vive reconnaiſſance; non pas ſculptée avec tout l'art que l'on peut employer ſur la matière, mais gravée dans l'ame de tous les Français par l'amour, l'admiration, par tous les ſentimens à la fois.

Mais que dis-je? ce n'eſt pas un don que je te fais. Ne jouis-tu pas déjà d'un ſi beau partage? ne règnes-tu pas ſur tous les eſprits? n'es-tu pas adoré de la Nation entière? Je te vois porté dans les bras du Peuple ivre de te poſſéder. Je te vois.... c'en eſt trop; ton

ſouvenir m'accable, & ma haine mourante eſt prête à ſuccomber.

Je ne ſaurais te déshériter, déſerteur de l'Aſſemblée Nationale, le plus grand appui que m'ait donné l'ancien patrimoine des Dauphins, malheureux auteur d'un projet avorté, qui ſurvis à une célébrité précoce, & qui t'es vu couvert de lauriers auſſitôt fanés que cueillis. Tu t'es vanté d'avoir oſé le premier porter la lime ſur les fers qui nous aſſerviſſaient, d'avoir mis le premier un appareil ſur nos bleſſures invétérées; mais tu n'as voulu nous faire entrevoir la liberté que pour nous en priver d'une manière plus certaine; tu n'as voulu guérir nos bleſſures que pour nous en faire de plus grandes. Tu n'as pas même diſſimulé tes odieux deſſeins; & dans l'expoſé de ta conduite, où tu mets tant d'art à te juſtifier, en rendant ta juſtification plus difficile, ſe trouve de nouveau conſigné ton ſyſtème oppreſſeur.

As-tu pu penſer un moment que ton Sénat ariſtocratique pût être avoué d'un ſeul homme raiſonnable, pût ſéduire même des eſclaves accoutumés au joug? Quand la contribution d'un marc d'argent, exigée pour être admiſſible à l'Aſſemblée Nationale, ſoulève peut-être la moitié du royaume, as-tu pu, ſans délirer, concevoir un Sénat dans lequel n'auraient été admis que des Citoyens pourvus de dix mille livres de revenus en immeubles? tu m'as deſſervie par l'aveuglement de ton zèle; une tête auſſi mal organiſée que la tienne était ſeule capable de cet excès. Le poiſon de la cour s'eſt gliſſé dans tes veines, & y a fait circuler avec lui l'orgueil & la démence.

Ton lot t'eſt déjà connu. Réfugié dans le ſein de la ville la plus tyrannique & la plus

orgueilleuſe du royaume ; c'eſt là que tu gémiras ſans ceſſe d'avoir ſouillé tes lèvres & ta plume par des diſcours & des écrits que je déſavoue moi-même. Tes propres concitoyens, parmi leſquels tu as tenté d'introduire la diſcorde, reconnaîtront tes perfidies, & c'eſt par leurs mépris qu'ils t'en payeront le ſalaire.

Mais quel eſt le touchant ſpectacle qui s'offre à mes regards ? Le Roi des Français, ſans ſuite, ſans cour, ſans autre éclat que celui de ſa perſonne, s'avance au milieu de l'Aſſemblée Nationale. C'eſt un père qui vient tenir à ſes enfans les plus tendres diſcours. Il vient s'unir à eux par tous les liens à la fois ; il vient les ſolliciter, les preſſer de connaître enfin les douceurs de la concorde, & il leur offre, pour prix du ſacrifice de leurs opinions particulières, ſon affection & ſa reconnaiſſance ; il vient les inviter, par ſon propre exemple, « à ne pro» feſſer qu'un ſeule opinion, qu'un ſeul intérêt, » qu'une ſeule volonté, l'attachement à la » Conſtitution nouvelle & le déſir ardent de » la paix, du bonheur & de la proſpérité de » la France ».

C'en eſt fait, Louis vient de me porter les derniers coups : je ne puis réſiſter à ce trait d'héroïſme civique, & je ſuis anéantie ſans eſpoir de réſurrection. Mais ſi ma puiſſance le cède aux génies réunis de Louis & de ſon Miniſtre, j'emporte au moins la gloire d'avoir ſuccombé ſous les efforts de deux adverſaires dignes de la victoire, ſous les efforts d'un Roi citoyen & d'un Miniſtre vertueux.
